

SECTEUR DE FORMATION 01 – ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE

**TECHNIQUES DE SERVICES FINANCIERS ET D'ASSURANCES
(DEC 410.F0)**

TABLEAUX D'HARMONISATION

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
Programmes d'études en lien d'harmonisation	1
Information sur les tableaux d'harmonisation.....	1
Tableaux d'harmonisation intra-ordre	3
Techniques de services financiers et d'assurances et Techniques de comptabilité et de gestion	5
Techniques de comptabilité et de gestion et Techniques de services financiers et d'assurances	6
Techniques de services financiers et d'assurances et Gestion de commerces.....	7
Gestion de commerces et Techniques de services financiers et d'assurances.....	8

Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de services financiers et d'assurances* (DEC 410.F0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques de services financiers et d'assurances* (DEC 410.F0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Techniques de comptabilité et de gestion (DEC 410.B0);
- Gestion de commerces (410.D0).

Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon la rubrique suivante : Tableaux d'harmonisation intra-ordre.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence¹ et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

Tableaux d'harmonisation intra-ordre

Programme de provenance : Techniques de services financiers et d'assurances
2018

Programme de destination : Techniques de comptabilité et de gestion
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de services financiers et d'assurances peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de comptabilité et de gestion, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de services financiers et d'assurances 2018 DEC – 410.F0 23 compétences, 1 605 heures		Techniques de comptabilité et de gestion 2002 DEC – 410.B0 28 compétences, 1 710 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
00T2	Collaborer en milieu professionnel	01HA	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client
00T5	Communiquer en anglais en milieu professionnel	01HK	Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires

Programme de provenance : Techniques de comptabilité et de gestion
2002

Programme de destination : Techniques de services financiers et d'assurances
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de comptabilité et de gestion peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de services financiers et d'assurances, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de comptabilité et de gestion 2002 DEC – 410.B0 28 compétences, 1 7 10 heures		Techniques de services financiers et d'assurances 2018 DEC – 410.F0 23 compétences, 1 605 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01HA	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion et d'approche client	00T2	Collaborer en milieu professionnel
01HC	Utiliser, à des fins de gestion, des méthodes statistiques	00T4	Analyser des données statistiques
01HK	Communiquer en anglais dans un contexte d'affaires	00T5	Communiquer en anglais en milieu professionnel

Programme de provenance : Techniques de services financiers et d'assurances
2018

Programme de destination : Gestion de commerces
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de services financiers et d'assurances peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Gestion de commerces, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Techniques de services financiers et d'assurances 2018 DEC – 410.F0 23 compétences, 1 605 heures		Gestion de commerces 2002 DEC – 410.D0 26 compétences, 1 605 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
00T2	Collaborer en milieu professionnel	01TT	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion commerciale
00T1	Interagir avec la clientèle à des fins de vente		
00T5	Communiquer en anglais en milieu professionnel	01TZ	Communiquer en anglais avec le personnel et les supérieurs de l'établissement ou de l'entreprise
		et	
		01U0	Traiter en anglais avec des clientes ou clients et des fournisseurs
00T1	Interagir avec la clientèle à des fins de vente	01U2	Vendre des produits et des services dans un établissement commercial

Programme de provenance : Gestion de commerces
2002

Programme de destination : Techniques de services financiers et d'assurances
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Gestion de commerces peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de services financiers et d'assurances, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

Gestion de commerces 2002 DEC – 410.D0 26 compétences, 1 605 heures		Techniques de services financiers et d'assurances 2018 DEC – 410.F0 23 compétences, 1 605 heures	
Code	Énoncé de la compétence	Code	Énoncé de la compétence
01TT	Communiquer et interagir dans un contexte de gestion commerciale	00T2	Collaborer en milieu professionnel
01TV	Utiliser des méthodes statistiques à des fins d'analyse de données commerciales	00T4	Analyser des données statistiques
01TZ	Communiquer en anglais avec le personnel et les supérieurs de l'établissement ou de l'entreprise	00T5	Communiquer en anglais en milieu professionnel
et			
01U0	Traiter en anglais avec des clientes ou clients et des fournisseurs		
01U2	Vendre des produits et des services dans un établissement commercial	00T1	Interagir avec la clientèle à des fins de vente